



STRUCTURE

Conseil d'Administration

Conseil Scientifique

Directeur Général

Secrétaire Général

Bureau de Management de la Qualité

Bureau des marchés

Bureau de la communication

Bureau Des Affaires Juridique et du Contentieux

Bureau d'hygiène

Annexe  
Régionale Oran

Annexe  
Régionale  
Constantine

Direction  
Enregistrement des  
produits  
pharmaceutiques (PP)

Direction  
l'Homologation des  
dispositifs Médicaux  
(DM)

Direction de la veille  
technique de  
l'inspection et de la  
vigilance

Direction  
contrôle et de  
l'expertise

Direction services  
de Laboratoires la  
recherche  
pharmaceutique

Direction des  
systèmes  
d'Information

Direction  
Ressources  
Humaines et de la  
Formation

Direction  
Finances et de  
la comptabilité

Direction des  
Moyens  
Logistiques

Sous-Direction Contrôle  
technico-Réglementaire  
des PP

Sous-direction contrôle  
Technico-réglementaire  
des DM

Sous-direction de  
la veille technique

Sous-Direction  
contrôle Qualité et  
d'expertise

Service  
Physico-Chimie  
des DM

Sous-direction de la  
conception et du  
développement des  
systèmes d'information

Sous-direction  
Ressources  
Humaines

Sous-Direction  
des finances

Sous-direction des  
moyens généraux

Sous-Direction Prix  
Du Médicaments

Sous-Direction  
Evaluation Documentaire  
scientifique des DM

Sous-Direction  
inspection

Sous-Direction  
Assurance Qualité  
laboratoires

Service  
microbiologie

Sous-direction des  
réseaux et de  
maintenance

Sous-Direction  
Formation

Sous-direction  
Comptabilité

Sous-Direction  
équipements et  
maintenance

Sous-direction  
l'évaluation  
Documentaire  
Scientifique des PP

Sous-direction évaluation  
de la performance des  
DM

Sous-Direction  
vigilance

Service pharmaco-  
Technie

Service pharmaco-  
toxicologie

Service  
Immunochimie

Service  
biotechnologie et  
bioéquivalence

Service de physico-  
chimie PP

\*Conformément au Décret Exécutif N°19-190 du 30 Choual 1440  
Correspondant au 03 juillet 2019, Modifier et compléter, fixant les  
Missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANPP

\*Arrêté du 28 Dhou El Kaada 1443 Correspondant au 28 juin 2022  
Fixant l'organisation interne de l'ANPP

